



Compte-Rendu du Conseil d'Administration de l'IGN

Paris, le 9 novembre 2021

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'IGN

5 novembre 2021

L'UNSA était représentée par Philippe Dumoulin.

Le CA du 5 novembre était dominé par les questions budgétaires et les grands projets structurants pour l'IGN. Globalement, les tutelles et autres partenaires ont fait part de leur soutien à l'établissement et sa nouvelle stratégie.

Les organisations syndicales, dont l'UNSA, ont réitéré leurs inquiétudes concernant la baisse continue de la SCSP et se sont interrogées sur la politique d'embauche de l'IGN. En particulier en ce qui concerne les CDD liés aux grands projets. Nous attendons de voir ce que deviendra la volonté de recruter 150 agents dans les nouvelles technologies.

L'Administration de l'IGN se félicite de la baisse moins importante qu'ailleurs des effectifs qui serait le signe de la prise en compte de la stratégie de l'IGN par les tutelles. L'UNSA sera attentive à la stratégie RH de l'IGN dans les prochains mois.

Nous suivrons également de près le devenir des Géocommuns et de la GéoPlateforme qui sont au cœur de l'ambition nouvelle de l'IGN.

1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 juin 2021 (délibération n°15)

Le procès-verbal (délibération n° 15) est approuvé à l'unanimité.

Déclaration liminaire de la CFDT sur le RIFSEP.

Déclaration liminaire de la CGT sur l'état des personnels dans les grands projets.

2 Point d'étape par le directeur général de l'exercice stratégique Géo-Communs Lancée en avril 2021. 165 répondants à la consultation publique

Besoin de clarification à son arrivée. Sortir du discours de la contrainte de la réforme de l'état. 3 facteurs :

- Envie des agents.
- Besoin du pays.
- Grande capacité d'action.

Restitution publique le 24 novembre. Fil directeur assez général : chocs environnementaux forts ; Nécessité qu'un institut public apporte le recul nécessaire. Outils numériques qui donnent la maîtrise suffisante.

3 ambitions :

- Observation du territoire en continu (y compris en 3D) → croisement de données plus riche, intelligence dans le traitement.
- IGN acteur des communs numériques → coopérations dans des proportions très différentes d'avant. Rôle fédérateur de l'IGN, de facilitateur.
- IGN cartographe, compagnon des représentations du territoire. Domaine du numérique, écosystème de la création.

→ Lettres d'objectifs pour chaque direction

Mise en mots qui va intervenir et qui va faire des choix. Certains termes ne seront pas utilisés mais cela ne signifie pas que l'on ne les fera pas. Fonction de tri sur nos activités. Quelques désengagements pour nous concentrer sur ce qui a un impact.

→ Plan de montée en compétence

Plan de recrutement (100 à 150 compétences nouvelles) avec stratégie de marque employeur. DG très sensible à l'attention de nos tutelles (moins de fermetures de postes). Dimension d'attractivité pour être plus compétitifs sur certains sujets. Dispositif pour recruter dans les métiers numériques en tension.

Beaucoup de postes non pourvus car recrutement difficile. Redéploiement interne avec formations. Projet managérial interne suite à préoccupations des agents (réorganisation mal comprise). Enjeux culturels. Vigilants aux conditions de travail.

3 Budget

a) Budget rectificatif n°2 de l'exercice 2021 (délibération n°16)

2^{ème} budget rectificatif nécessaire :

- ⇒ Baisse des recettes : - 3,7 M€
- ⇒ Baisse des dépenses : - 2,9 M€
- ⇒ Solde budgétaire : 19,89 M€
- ⇒ Enveloppe d'investissement revue à la baisse → décalage des négociations pour l'achat de l'avion.
- ⇒ Restes à payer : 41,4 M€
- ⇒ Equilibres généraux qui changent : trésorerie élevée (versements en avance de phase sur les grands projets).

M Courtine : Satisfait de la bonne situation engagée.

Présidente : Sur les équilibres financiers, en gestion c'est compliqué pour l'établissement. Il faut trouver une solution qui permette d'utiliser au mieux cette trésorerie. Accompagnement des tutelles souhaitable. Effets d'optique à risque.

CGT : baisse de la masse salariale non satisfaisante. Sous exécution budgétaire sur les CDD du RPG. La CGT votera contre.

Anne Samica : Les budgets de fonctionnement non consommés. Décalages sur les grands projets. Il manque 15 M€ sur le LIDAR HD dans les 5 ans qui viennent, C'est préoccupant. Faute d'effectifs suffisants.

Vote :

CGT : contre

UNSA, CFDT : Abstention

La délibération n° 16 est adoptée

b) Budget initial de l'exercice 2022 (délibération n°17) et point d'information sur le projet d'engagement pluriannuel d'objectifs et de moyens 2022-2024 de l'IGN

Travail sur le document d'engagement pluriannuel d'objectifs et de moyens :

- Pendant du COP 2020-24 en termes de moyens.
- Suivi annuel d'indicateurs.
- Souplesse accordée sur l'application du schéma d'emploi et une visibilité sur la SCSP.
- Clause de revoyure.

Pas de vote sur ce document.

c) **BI 2022**

Changement de modèle de l'établissement avec l'ouverture à la gratuité. Les recettes ne sont plus annuelles. Développement de produits, données ou services en appui aux politiques publiques.

Solde budgétaire négatif : - 13,4 M€.

Trésorerie positive :

- Recettes en hausse : +16% / 2020.
- Dépenses fortes.
- Nouvelles productions immobilisées.
- L'appui aux pp représente 42 % des recettes (avec la défense et la sécurité).
- Recettes dynamiques mais en voie de consolidation : GéoMax, Lidar, TREX, artificialisation des sols et RPG → 32% des ressources.
- Dynamisme du marché grand public mais prudence.
- SCSP baisse mais moindrement par rapport au tendanciel.
- Part des ressources propres : 99M€.

Dépenses principales : description du territoire :

- Dépenses qui augmentent en interne et en externe : fonctionnement +24,5%, Geomaps 15 M€, LIDAR 19 M€.
- Les investissements passent de 9 à 15M€. Bascule RISFSEEP qui pèse sur les dépenses. Le RIFSEEP impactera 440 fonctionnaires en 2022 → Revalorisation des ITGCE.
- Les modalités choisies par l'IGN ont un impact non négligeable sur la masse salariale.
- Pause dans l'application du schéma d'emploi en 2022 : 1387ETPT + 60 ETPT pour le RPG.
- Dépenses de personnels +1,7%.
- Trésorerie 21 M€.
- Capacité d'autofinancement 14 M€.

Agent comptable : ce qui est remarquable c'est l'équilibre mais surtout une grosse ambition en termes d'investissements, surtout hors investissements financés. Niveau historique. Politique très ambitieuse sur les investissements.

Présidente : Le CA s'était vu reprocher la faiblesse des investissements de l'IGN. C'est une réponse.

Direction du budget : Il faut valoriser la stabilité et le moindre impact des diminutions des plafonds d'emploi.

M. Le Masson : SCSP qui décroît, c'est à déplorer. IGN de missions au lieu d'IGN pérenne. Contribue à maintenir des emplois précaires. Présentations trop gentilles. Recettes grand public très pessimistes pour 2022, c'est incompréhensible. La gestion des avions interroge.

Colonel CHABLE : Suite aux interventions, déclaration du Ministère des Armées qui se réjouit des ambitions de l'IGN et compte sur son expertise. Les Géocommuns sont très utiles. Données géographiques indispensables. Soutien du Ministère des Armées à l'IGN.

CFDT : Les aides sociales n'ont pas baissé, on s'en félicite. Le DRH a parlé de revalorisations, c'est positif. Par contre, toujours appel aux CDD pour le RPG. Pourquoi pas d'emplois pérennes ? 54% de ressources propres, masse salariale qui baisse toujours. Où est le plan de recrutement. On déplore la baisse de la SCSP. Où est la part de la SCSP concernant les grands projets/financements spécifiques ? Elle n'apparaît pas dans les tableaux.

DG : Sensible à l'accompagnement des tutelles et des partenaires. Souligne que la masse salariale augmente de 1,7% contrairement à ce qui a été dit. Cote de popularité de l'IGN. Logique de grands projets. Capitalisation de ce que nous faisons. Dans ces ressources publiques, heureux que nous ayons une stratégie grand projets et non besoins ponctuels. Présents au basculement forêt cette semaine. Logique de revalorisation et de dynamique des carrières. Sur les recettes grand public, comprend que nous n'envoyons pas un signal encourageant mais nous sommes dans le flou en raison du Covid. L'IGN redit son attachement pour la carte papier.

CGT, CFDT, UNSA contre

Le BI 2022 est adopté

4 Attribution de marchés et accords-cadres et point sur les grands projets associés

a) Concession pour la gestion et l'exploitation de la boutique internet grand public de l'IGN (délibération n°18)

Présentation de N. Etchaninoff.

Le concessionnaire prendra le risque d'exploitation. Période de 2 ans renouvelable annuellement pour 4 ans. 6 ans au total. Marge brute pour l'IGN 2022-26 : 452000€/an. Société CARTOTHEQUE.

Patric Soulé : Propose de suivre la proposition de concession

La délibération n° 18 est adoptée à l'unanimité

DG : conscient de la situation de Villefranche et attentif.

b) Accord-cadre mono-attributaire relatif à la fourniture, au développement, à la maintenance et à l'infogérance des outils logiciels nécessaires à la mise en œuvre de la Géoplateforme (délibération n°19) et point d'information sur le grand projet Géoplateforme

Présentation Jonathan Renaud, Blandine Marchand et Laurent Delgado :

Comité stratégique d'ici la fin de l'année. Premiers tests utilisateurs d'ici fin d'année. Atelier avec futurs utilisateurs ont eu lieu. Associe les différents partenaires de la GP.

CFDT : Les pannes rencontrées par OVH auront-elles un impact sur la GéoPlateforme ?

B. Marchand : Oui c'était inquiétant au premier abord. La dernière panne est une erreur humaine possible partout. Redondance mise en place donc pas d'inquiétude particulière.

Marché de l'accord-cadre de la GP : La GéoPlateforme se distingue du GéoPormetail sur le plan de l'infrastructure, c'est le choix qui a été fait. Approche modulaire, construction itérative. Souhait de démarrer au plus vite en reprenant des composants du GPP. Catalogue d'UO. 3 offres reçues. Worldline et ses partenaires retenus. Angle technique : 60% note finale, angle financier : 40%

Contrôleur budgétaire : Attention à la dérive des coûts en cours d'exécution, sur ce genre de marché. Attention aussi à la réversibilité.

M. Hueau : Point d'attention sur le risque des CV déposés, souvent pertinents. Il faut s'assurer que ce sont bien ces CV qui interviendront sur le projet.

Mme Vinson Rouchon : Question sur la sécurité informatique mise en place sur ce système. Y a-t-il eu des contacts avec l'ANSI ? Est-ce que le volet sécurité fera l'objet d'une qualification particulière ? Est-ce que dans le fonctionnement il y aura surveillance du système vis-à-vis de la sécurité ?

M. Le Masson : La stratégie retenue nous inquiète un peu par les conséquences sur les équipes GPP. Le choix d'un gros industriel nous inquiète car le pilotage d'un tel acteur n'est pas aisé.

B. Marchand : ASSI de l'IGN. Oui la sécurité a bien été intégrée au marché. Tous les aspects de la sécurité ont été pris en compte. Pas de contact avec l'ANSI car nous avons l'habitude de ce type de demande. Nous serons attentifs aux CV utilisés pendant la durée du marché. Mais rien ne peut garantir que les CV seront présents dans la société tout au long du marché.

DG : Choix de la raison. Crée une obligation sur la façon de suivre le projet. A donné une feuille de route à la DSI pour suivre fortement ces développements.

M. Hueau : A-t-on les compétences en interne pour suivre techniquement ces développements ?

**CGT contre,
CFDT, UNSA pour**

La délibération n° 19 est adoptée

c) Accord-cadre multi-attributaire relatif à la production des données d'occupation du sol nouvelle génération artificialisation des sols sur la France métropolitaine et les DOM (délibération n°20) et point d'information sur le grand projet observatoire de l'artificialisation des sols et Terr-IA

Présentation de M. STOLH : Projet Terr'IA. Besoin fort de mesure de l'artificialisation du sol. Axe majeur du plan Biodiversité. Besoin de connaissance très fine car évolution <20000ha. IGN chargée de mettre en place une capacité de prod et de maj en matière d'artificialisation des sols. Produire tous les 3 ans le territoire national. Coût total du projet : env 19M€.

Que voit-on ? A quoi ça sert (usage du sol)? Seuils surfaciques et seuils de largeur. Partie automatisée et contrôle qualité confiés à l'IGN. Organisation désormais adaptée à l'industrialisation. Approche incrémentale.

UNSA : Pourquoi maintenir le GERS alors que la chaîne de production n'est pas encore en place et qu'il devait servir à valider cette chaîne ?

DG : Psychologiquement il est important de livrer des briques intermédiaires et nous souhaitons procéder par itérations afin de bénéficier des montées de compétences.

Anne Samica : Production emblématique des propos de B. Briant en termes de délai et de qualité. Risques de perte de compétences en raison de la sous-traitance. Risque de non-maitrise de la sous-traitance.

DG : Il y a bien une montée en compétence de l'IGN dans ce projet et dans des métiers thématiques de la connaissance du territoire.

M. Hueau : Qui maîtrise la plateforme d'annotations ?

P. Gerbe : Pas d'externalisation des calculs. C'est l'IGN qui s'en charge.

**CGT contre,
CFDT, UNSA pour.**

La délibération n° 20 est adoptée

d) Point d'information sur l'attribution de marchés subséquents d'accords-cadres de services : MS5 à l'accord-cadre 2020-AC033-00 portant sur la production d'images orientées et d'ortho-images aériennes sur les départements des Hauts-de-France en vue d'une utilisation pour le PCRS

5 Contrôle interne budgétaire et comptable : présentation de la cartographie des risques et validation du plan d'action (délibération n°21)

Dispositif interne qui permet à l'IGN de formaliser un certain nombre de processus déjà en place.

Recettes : plan d'actions orienté sur la sécurisation des projets → Présenter les documents qui permettent à l'IGN d'obtenir les financements.

Rémunérations : Plan d'actions appuyé sur le projet de modernisation du SIRH.

La délibération n° 21 est adoptée

6 Délibération relative à la déclaration d'inutilité du site d'Hérouville-Saint-Clair (délibération n°22)

L'IGN avait conservé un bâtiment du temps de l'IFN. Après avoir trouvé un nouveau lieu moins cher, il s'agit de rendre le site à l'état.

La délibération n° 22 est adoptée

7 Point d'information sur le grand projet Lidar HD

Point supprimé compte-tenu du retard. Présentation envoyée aux administrateurs très bientôt

8 Point d'information sur la décision relative aux tarifs Grand-Public 2022

Nouveaux tarifs décidés par le DG pour la cartographie papier.

Augmentation de 0,16% au global.

Pas d'augmentation sur le secteur randonnées.

Augmentations cartes routières, Tourisme étranger, OACI max de 1,3%.

CGT : Décision décorrélée avec les perspectives de hausse des matières premières.

DG : En fait il y a une baisse de la carte de randonnées en 2022. Je n'ai pas souhaité faire d'augmentation afin de ne pas réduire notre clientèle.

9 Points divers

Point d'information sur la Rentrée scolaire à l'ENSG :

370 élèves dont 39 élèves-fonctionnaires. Liée à l'Université Gustave Eiffel.

Le nombre de fonctionnaires formés devrait augmenter dans les prochaines années (14 en 1^{ère} année du cycle ingénieur cette année).

Organisation de 2 séminaires de travail à l'ENSG depuis la Rentrée.